

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 2 AVRIL 2013

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 2^e jour d'avril 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Messieurs les conseillers Mario Dame et Howard Silverman sont absents

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20H00, *Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.*

2013-04-64

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier et **résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation procès-verbal du 5 mars 2013 – séance régulière.
3. Délégation
4. **Rapport du vérificateur externe et RAPPORT FINANCIER 2012.**
5. Suivi sur les procès verbaux
6. A) Adoption du règlement # 269, emprunt décrétant des dépenses imm. (Laplante)
B) adjudication du contrat pour la construction de la rue Laplante
7. Construction de la rue Laplante, adjudication du contrat.
❖ Rapport de l'inspecteur en bâtiment = liste des permis
8. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :
 - ✚ Liste des travaux
 - ✚ Balayage de rues
 - ✚ Rehaussement des trous d'homme (4)
 - ✚ Garde-fou, avenue Margaret
9. Rapport de l'opérateur eau potable/eau usées :
 - a) Eau Potable :
 - Rapport sur la consommation de l'eau
 - *Dépôt du rapport annuel* de la gestion de l'eau potable, transmis au ministère en date du 18 février 2013 par Pascale Giroux.
 - *Calibration des compteurs*
 - b) Eaux usées :
 - Rapport
 - Mesure des boues
 - Échantillons pour les étangs
10. Correspondance :
11. Questions diverses :
12. Présentation des comptes payables
13. Période de questions
14. Clôture de la séance.

2013-04-65

APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 5 mars 2013, séance régulière

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille et résolu unanimement par les conseillers

Que le procès-verbal du 5 mars 2013 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de mars 2013 au montant de 81,477.52\$ et pour les salaires au montant de 10,065.45\$ soit acceptée telle que présentée.

DÉLÉGATION

203-04-66

MAISON DES JEUNES – LAVE-AUTO

FRANCESCA Barron, coordinatrice de la Maison des Jeunes de la Frontière demande l'autorisation d'organiser un lave-auto dans le stationnement municipal tel que l'an dernier; **Prenant en considération que** cette activité apporte une source de revenu pour cet organisme;

Il est alors proposé et résolu unanimement par les conseillers

QUE le groupe Maison des jeunes soit autorisé à organiser un lave auto comme levée de fonds tous les jeudis, et (en cas de pluie remis à vendredi).

Agrandissement du local pour la Maison des Jeunes.

En présence de plus de 18 adolescents ainsi que plusieurs parents et bénévoles, la présidente Francesca Barron présente une demande pour l'agrandissement du local pour les activités de la Maison des Jeunes et ceci prenant en considération l'augmentation du nombre de jeunes qui s'y rassemblent;

Plusieurs adolescents présentent personnellement leurs idées pour ce projet.

Monsieur le Maire Drew Somerville :

- **remercie** chaleureusement les adolescents (es) ainsi que toutes les personnes présentes pour leur dévouement au maintien de cette source d'activité indispensable pour les jeunes.
- **explique** qu'il serait important de présenter un projet concret avec une idée de budget pour un nouveau local pour la Maison des Jeunes.
- **confirme** qu'une étude sera faite par les représentants de la municipalité sur divers possibilités de locaux à même le sous-sol afin de minimiser les coûts et de rencontrer les besoins de chaque organisme présent.

Toutes les personnes présentes laissent les lieux.

2013-04-67

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012

ATTENDU QUE l'avis public du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur a été affiché selon l'article 176.1 du code municipal du Québec;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont en main le rapport financier 2012;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Beaulieu, ca, présente les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2012 selon la nouvelle présentation :

Avec : Des revenus de	926 107 \$
Des dépenses de	- 922 144 \$
Conciliation à des fins fiscales / incluant appropriation de surplus	+ 101 667 \$
	=====

Avec un surplus de **105 630 \$**

IL EST ALORS proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le rapport financier soit accepté tel que présenté.

2013-04-68

RÈGLEMENT # 269

REGLEMENT numéro 269 décrétant des dépenses en immobilisations, des dépenses de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'avenue Laplante et un emprunt de **157,750\$**

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Hemmingford désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité fera des travaux afin d'ouvrir une nouvelle rue, avenue Laplante avec tous les services;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 décembre 2012;

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 269 tel que présenté.

2013-04-69

Adjudication du contrat pour la construction des infrastructures municipales de la rue Laplante

Prenant en considération que des appels d'offre ont été publiés sur le site SEAO et le journal Constructo pour les travaux de construction des infrastructures municipales de la rue Laplante;

Prenant en considération que l'ouverture des soumissions a été effectuée en date du 15 mars 2013 à 11h;

Prenant en considération que neuf entreprises ont soumis leurs offres avec des prix entre 217 738.51\$ à 340 326.00\$;

Prenant en considération le rapport d'analyse effectué par l'ingénieur de la firme Consultant S.M. démontre que :

1. Tous les soumissionnaires ont présentés des soumissions conformes.
2. Le plus bas soumissionnaire est Excavation Bergevin & Laberge Inc avec tous les documents requis au montant de 217 738.51\$

Prenant en considération que cette dépense sera couverte en partie par l'appropriation de surplus accumulé, un emprunt du fond de roulement ainsi qu'un règlement d'emprunt déterminé au règlement # 269;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

et résolu unanimement que les conseillers

Que le contrat soit accordé à la firme « Excavation Bergevin et Laberge Inc » au montant de 217 738.51\$ incluant les taxes et ceci conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt # 269.

Que les travaux pourront débuter vers le 15 mai 2013, si approuvé.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Permis de construction pour le mois de mars 2013

Nombre de permis émis:	...8...	
Valeur des travaux	27000 \$	Stéphane Gingras

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mars 2013.

2013-04-70

BALAYAGES DES RUES

PRENANT EN CONSIDÉRATION QUE des prix ont été demandée pour le balayage des rues municipales avec quelques stationnements;

PRENANT EN CONSIDÉRATION QUE les prix soumis sont :

J.L.M. Inc (Garceau)

72\$ / heure

Balaye Pro

80\$/heure -- minimum de 4 heures

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers QUE** le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire, soit J.L.M. Inc. au montant de 72\$/heure.

2013-04-71

Rehaussement de divers trous d'homme

Considérant que Monsieur Gauthier porte à l'attention du conseil que plusieurs trous d'hommes doivent être rehaussés pour la sécurité des véhicules;

Considérant que Monsieur Gauthier présente également divers secteurs qui devraient être corrigé, ayant aucun drain pluvial;

Considérant que la liste de prix provenant de Huot pour les anneaux est de l'ordre de 1 581.60\$, incluant les taxes;

Considérant que les travaux seront effectués par les employés municipaux;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

Que Monsieur Gauthier est autorisé à faire l'achat des anneaux nécessaire pour faire les corrections de sites problématiques;

Qu'une étude sera effectuée avec le comité municipal de la voirie pour prévoir dans le futur la correction des secteurs sans système pluvial.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

Consommation de l'eau potable : 57470 gallons par jour durant le mois de MARS.

Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable : Ce rapport a été transmis au MAMROT en date du 18 février 2013 la déclaration des prélèvements d'eau par Pascale Giroux.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2013-04-72

MESURES ET ANALYSES DES BOUES

ATTENDU QU'Yves Gauthier a contacté Enviroservices ainsi que écho-tech pour transmettre un prix pour faire les mesures de boues dans les étangs de la station d'épuration;

ATTENDU QUE Enviroservices n'a pas donné suite à notre demande;;

ATTENDU QUE Écho-tech remets une offre de service selon les exigences du guide pratique de mesures des boues dans les étangs d'épuration, (10 septembre 2010)

❖ pour un tarif de 925\$ plus taxes (incluant les mesures sur le terrain, la rédaction du rapport et les frais de déplacement)

❖ un montant de 100\$ par étang, des prélèvements répartis au fond de chaque étang à l'aide d'une benne à sédiments EKMAN. Cinq prélèvements repartis au fond de chaque étang pour échantillon.

ATTENDU QUE les frais d'analyses ne sont pas inclus dans ces soumissions et que les frais encourues pour cette analyse effectué en 2008 a été de l'ordre de 235\$ + taxes et qu'en 2011, les analyses n'ont pas été nécessaires;

IL EST ALORS proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le contrat soit accordé à Écho-tech

❖ pour un montant de 925\$ + taxes pour les mesures des boues et rapport

❖ pour un montant de 300\$ + taxes pour les prélèvements

❖ la date des travaux sera déterminée selon la température.

QUE le contrat, si nécessaire, pour l'analyse des boues soit accordé au Laboratoire d'analyses S.M. selon les tarifs de 2012, (350\$ + taxes).

CORRESPONDANCES

2013-04-73

VENTE DU LOT VACANT P-5-58

Attendu que Monsieur Sylvain Poissant présente une offre de 20 000\$ pour l'achat du terrain adjacent à sa propriété, intitulé lot p-5-58;

Attendu qu'il avait été déterminé que le prix de vente serait au minimum de 30 744\$ soit 4.00\$/pied carré;

En conséquence, il est alors proposé par monsieur le conseiller Michael Houle, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que le conseil municipal refuse l'offre de 20 000\$;

Qu'une lettre soit adressée à Monsieur Poissant l'avisant :

- *Que les membres du conseil sont fermes sur le prix de vente tel que discuté lors de la rencontre qui est de \$30,744 et ceci avec la responsabilité de l'acheteur à faire les branchements nécessaires pour l'aqueduc et l'égout au système municipal.*
- *Qu'il est également conclu que si vous désirez faire l'achat à ce prix vous avez toujours la priorité de faire cet achat sans compétition.*
- *Un terme de 15 jours de la réception de la présente vous est accordé pour répondre à la présente sinon le conseil publiera l'offre de vente de ce terrain pour recevoir les offres sous enveloppe scellée.*

2013-04-74

Renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford est mandatée selon une entente avec la municipalité du Canton de Hemmingford pour le dossier loisir;

Attendu que la municipalité est membre de Loisir et Sport Montérégie depuis plusieurs années et que cet organisme offre diverses formations pour les organisateurs de loisirs de notre municipalité;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers:**

Que la municipalité renouvelle son affiliation pour 2013-2014 au montant de 75\$ + taxes;

Que monsieur le conseiller Dale Langille est nommé représentant de la municipalité.

2013-04-75

Paiement de la quote-part – Croix Rouge

Attendu que pour les services aux sinistrés, la municipalité a signé une entente avec la Société canadienne de la Croix Rouge pour les sinistres mineurs et majeurs;

Attendu que cette entente est pour un terme de trois ans, se terminant en 2013 avec l'engagement de payer annuellement un montant de 150\$;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que le montant de 150\$ soit transmis pour respecter notre engagement annuel pour ce service primordial.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le conseiller Michael Houle déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion

2013-04-76

ENGAGEMENT DE LA COORDINATRICE ET DES MONITRICES POUR LE CAMP DE JOUR

Prenant en considération que les quatre employés du camp de jour de l'année 2012, soit Sarah Houle, Kelsey Watt, Leanne Tremblay et Victoria Petch sont intéressées à travailler encore cette année;

Prenant en considération que ses employés ont l'expérience nécessaire pour effectuer ses tâches avec sécurité;

IL est alors proposé par monsieur la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par Monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que Sarah Houle soit engagée comme coordinatrice du camp de jour, incluant le travail de monitrice pour l'année 2013;

Que Kelsey Watt soit engagé comme assistante coordinatrice et monitrice et Leanne Tremblay comme monitrice;

Que Victoria Petch soit engagé seulement si le nombre d'inscription prouve la nécessité d'avoir une employée supplémentaire;

Que leur salaire sera déterminé par le comité de gestion du personnel.

2013-04-77

FORMATION POUR PERSONNES HANDICAPÉS POUR LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière nous a été remis par une famille locale pour les services du camp de jour pour son enfant avec un handicap mineure;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire qu'une employée du Camp de jour ait la formation nécessaire dans ce domaine;

CONSIDÉRANT QUE loisirs et Sports offre une formation dans ce domaine et que Sarah Houle a accepté de suivre cette formation;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers**
Que l'inscription de Sarah Houle soit effectuée pour cette formation au prix de 80\$ et que la municipalité soit responsable des frais de déplacement et de repas pour cette journée.

Monsieur le conseiller Michael Houle reprend son poste

2013-04-78

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT SUR LE TARIF FIXE POUR LE RACCORDEMENT AUX SYSTÈMES D'ÉGOUT SANIAITRE – HORS TERRITOIRE.

Monsieur le conseiller Michael Houle donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement déterminant un tarif fixe qui devra être payé par chaque propriétaire lors d'une entente pour raccordement aux systèmes d'égout de la municipalité du Village de Hemmingford pour les propriétés de la municipalité du Canton de Hemmingford.;
Monsieur le conseiller Michael Houle demande dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie du règlement, deux jours juridiques avant la séance.

Déclaration de la reddition de comptes de la taxe d'accise

Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière déclare avoir transmis la reddition de comptes de la taxe d'accise en date du 26 mars 2013 tel que requis par le MAMROT.

2013-04-79

OPPOSITION À LA RÉDUCTION DES SERVICES DE L'HÔPITAL BARRIE MÉMORIAL DE ORMSTOWN

CONSIDÉRANT les nouvelles informations reçues après l'adoption de la résolution 2013-02-39 par le conseil municipal du Village de Hemmingford, en opposition à la réduction de certains services offerts par l'Hôpital Barrie Mémorial de Ormstown;
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter des modifications à la résolution pour prendre en compte des renseignements supplémentaires reçues dans ce dossier;
CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de santé de proximité pour la communauté de Hemmingford est très restreinte;
CONSIDÉRANT QUE par conséquent la population n'a souvent d'autre choix que de se tourner vers l'urgence des hôpitaux;
CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du fait que le CSSS du Haut-Saint-Laurent est en train de réviser les services offerts à l'hôpital Barrie Mémorial d'Ormstown;
CONSIDÉRANT les services offerts par cet hôpital rural, qui dessert de nombreux résidents de la région qui inclut une population vieillissante;
CONSIDÉRANT QUE la réduction de certains services ne serait qu'un début dans un projet de réduire continuellement les services offerts par cet hôpital de campagne;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Dale Langille
APPUYÉ par monsieur le conseiller Michael Houle
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la résolution 2013-02-39 soit abrogée et remplacé par la présente résolution;

QUE la présente résolution soit envoyée au conseil d'administration du CSSS du Haut-Saint-Laurent, au conseil d'administration de l'Hôpital Barrie Mémorial et au député provincial M. Stéphane Billette :

- pour demander que les services actuels de l'Hôpital Barrie Mémorial soient conservés;
- pour confirmer l'appui de la Municipalité du Village de Hemmingford du CSSS Haut-St-Laurent dans ses projets pour la redéfinition des accès aux services de santé de proximité;
- d'affirmer le désir de la Municipalité du Village de Hemmingford, d'offrir à sa population des services de santé de qualité et que par conséquent elle se montre intéressée à travailler avec le CSSS Haut-Saint-Laurent pour trouver des solutions originales.

2013-04-80

CANTON DE HEMMINGFORD – INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LEURS LOCAUX

Attendu que la municipalité du Canton de Hemmingford est en étude pour l'installation d'une génératrice pour alimenter leurs bureaux lors de panne d'électricité ou de sinistres;

Attendu qu'il demande l'autorisation de la municipalité du Village pour ce rajout d'équipement incluant un réservoir en propane à l'édifice municipal;

IL est alors proposé par monsieur le Maire Drew Somerville, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement**

Que cette demande soit acceptée avec la condition que l'emplacement pour la génératrice et le réservoir propane soit approuvé par le conseil du Village avant l'installation.

2013-04-81

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – QUOTE PART 2013

Les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford démontre un déficit prévu d'environ 4 132\$ sans considérer les paiements du capital et des intérêts pour les prêts des travaux majeurs;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers**
De payer le montant de 4 132\$ pour le déficit prévu pour l'année 2013.

2013-04-82

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – PAIEMENT DU CAPITAL ET INTÉRÊTS POUR LES PRÊTS PERMANENTS DES TRAVAUX MAJEURS SELON L'ENTENTE

Considérant que les rapports remis pour la liste des paiements en capital et intérêt sont tels que suivent :

- pour l'année 2012 : capital 1 655.75\$ + intérêt 1 939.46\$ = 3 595.21\$
- pour l'année 2013 : capital 3 228.53\$ + intérêt 3 402.95\$ = 6 631.48\$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon et appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que les paiements soient effectués tels que suivent :

- En date du 5 avril 2013, le montant de 3 595.21\$ couvrant l'année 2012
- En date du 15 décembre 2013, le montant couvrant l'année 2013.

2013-04-83

ARCHIVES HISTORIQUES HEMMINGFORD - ENTENTE POUR LE PRÊT DE TROIS CHAISES ANTIQUES.

Prenant en considération que lors des travaux de rénovation de la salle de conférence, la municipalité avait entreposé au sous-sol dans le local des Archives Historiques Hemmingford, trois chaises antiques provenant de l'ancienne Hôtel de Ville 1867;

Prenant en considération que par malentendu, les chaises ont été transportées par eux, dans leur nouveau local à l'école élémentaire Hemmingford;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers**

Que monsieur le Maire Drew Somerville est mandaté à signer au nom de la municipalité, une entente pour le prêt indéterminé des ces trois chaises avec le groupe Archives Historiques Hemmingford.

2013-04-84

RECONNAISSANCE DE STATUT BILINGUE, RECENSEMENT 2011/ STATISTIQUE CANADA/ LANGUE MINORITAIRE

Prenant en considération le projet de loi 14;

Prenant en considération le profil de recensement 2011 établi sur le site de statistique canada;

Prenant en considération que les chiffres démontrent que le langage minoritaire pour la municipalité du Village de Hemmingford est à 53.4%;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Qu'une demande soit adressée au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'occupation du territoire les avisant que le conseil municipal affirme leur désir que la Municipalité du Village de Hemmingford soit « **reconnu municipalité bilingue** »;

Qu'une copie de la présente soit transmise au député provincial M. Stéphane Billette :

2013-04-85

APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

D'accepter de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total de dépenses prévues (*incluant facture du vérificateur*) de 57,023.34\$ incluant la rémunération des employés d'environ 9,500.00\$

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Périodes de questions :

À 21h39, Monsieur le Maire ouvre la période de questions avec aucune question alors la période est immédiatement fermée.

2013-04-86

SÉANCE CLORE

À 21h40, Monsieur le conseiller Normand Lussier propose et Madame la conseillère Lucie Bourdon appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ.

Drew Somerville
Maire

Diane Lawrence, *g.m.a.*
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

LE 2 AVRIL 2013

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 2^e jour d'avril 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Messieurs les conseillers Mario Dame et Howard Silverman sont absents

Résolution # 2013-04-84

RECONNAISSANCE DE STATUT BILINGUE, RECENSEMENT 2011/ STATISTIQUE CANADA/ LANGUE MINORITAIRE

Prenant en considération le projet de loi 14;

Prenant en considération le profil de recensement 2011 établi sur le site de statistique canada;

Prenant en considération que les chiffres démontrent que le langage minoritaire pour la municipalité du Village de Hemmingford est à 53.4%;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Qu'une demande soit adressée au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'occupation du territoire les avisant que le conseil municipal affirme leur désir que la Municipalité du Village de Hemmingford soit « **reconnu municipalité bilingue** »;

Qu'une copie de la présente soit transmise au député provincial M. Stéphane Billette :

*Copie certifiée et conforme à nos
écritures.*

*Diane Lawrence
Directrice générale et secrétaire-trésorière*